



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20221219-2022102-DE



Séance du 19 décembre 2022 à 18h

2022/102

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Hélène FRANCES, Dominique GAYE.

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Sébastien ABADIE (procuration Philippe SOULE PERE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON (procuration à Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 13 décembre 2022

PRECISIONS SUR SUBVENTIONS 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de l'établissement du budget 2022 il avait été prévu le versement à des associations et organismes pour un montant de 47.669,00 euros (art 6574)

Lors de la saisie du budget, sur le détail des subventions, 2 ont été oubliées, mais sont comprises dans le total

Demain la Collégiale pour 3.400 euros

La société de chasse pour 800 euros

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, confirme le versement de ces 2 subventions.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :



Le Maire,

Denis FEGNE